

2023

Quinzième rapport annuel
consolidé du Fonds du
Programme ONU-REDD



Rapport de l'Agent d'administration du Fonds
du Programme ONU-REDD pour la période
1^{er} JANVIER — 31 DÉCEMBRE 2023

PROGRAMME
ONU-REDD



Résumé

Le Programme ONU-REDD a le plaisir de présenter son rapport annuel 2023, qui résume les efforts menés pour aider les pays en développement à prendre conscience du rôle des forêts dans l'atténuation des changements climatiques au niveau mondial, ainsi que de leur importance pour les économies nationales, rurales et communautaires.

Le rapport offre un tableau détaillé des activités et des résultats du Programme en 2023 et met en relief les efforts déployés à l'appui de l'action climatique, de la conservation de la biodiversité et du développement durable à l'échelle mondiale.

Alors que l'urgence climatique a des répercussions croissantes sur la planète, le Programme réaffirme son engagement en faveur de la pleine mise à profit des solutions forestières pour répondre à la crise climatique et mondiale. Par la mise en œuvre de son Cadre de résultats pour la période 2021-2025, le Programme ONU REDD a redoublé d'efforts pour aider les pays à accéder aux dispositifs de financement axé sur les résultats REDD+. Cet axe stratégique met en évidence la détermination du Programme à appuyer les programmes internationaux pour le développement, en particulier l'Accord de Paris et les objectifs de développement durable. Le Programme œuvre de concert avec l'initiative Promesse climatique de l'ONU pour aider les pays du Sud à accélérer la mise en œuvre de leurs engagements nationaux pour le climat (contributions déterminées au niveau national) concernant le secteur des forêts et terres, en amont du cycle de réévaluation et d'amélioration qui aura lieu en 2024-2025.

Face à l'intensification des changements climatiques et de la perte de biodiversité, les enjeux critiques ont été circonscrits dans les rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et dans [le Rapport du PNUE sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions](#). En réponse, le Programme ONU-REDD est devenu un acteur clef de l'accélération de l'action pour les forêts et la nature, depuis la formulation des ambitions des contributions déterminées au niveau national jusqu'à l'action locale concrète, et il a posé des jalons importants dans le renforcement des capacités techniques, la mobilisation des ressources financières et la motivation des parties prenantes à s'engager.

Élargissant sa portée dans les pays partenaires, le Programme a dispensé une assistance technique sur mesure pour faciliter la mise en œuvre des stratégies et plans d'action nationaux REDD+. De grandes initiatives ont été lancées pour promouvoir des pratiques d'utilisation durable des sols et réduire les émissions issues de l'agriculture et de l'exploitation des terres, avec un accent sur l'accès au financement climatique et sur sa mobilisation auprès de fonds multilatéraux tel le Fonds vert pour le climat.

Fidèle à son engagement à soutenir les pays partenaires dans la concrétisation des quatre piliers REDD+ du Cadre de Varsovie de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), le Programme a intensifié ses efforts pour améliorer la mise en œuvre des politiques, établir des systèmes de suivi fiables et renforcer les systèmes d'information sur les garanties. Des progrès considérables ont été enregistrés dans plusieurs domaines, notamment la mise en œuvre des politiques, les stratégies de financement et les mesures d'inclusion sociale; des progrès ont également été réalisés dans le découplage entre les chaînes agricole et forestière et la déforestation.

Concernant la promotion des solutions forestières, le Programme a accompli des progrès notables dans la mobilisation de financements axés sur les résultats pour les initiatives REDD+, par exemple en Colombie, au Costa Rica, en Équateur, au Ghana et au Pérou. L'assistance technique a été déterminante pour faciliter l'accès aux mécanismes de financement, tels que la coalition LEAF (Lowering Emissions by Accelerating Forest Finance) pour la réduction des émissions par l'accélération du financement forestier. En effet, en aidant les pays à se conformer à la norme ART-TREES, elle favorise leur accès à un financement REDD+ axé sur les résultats potentiel dont le montant estimatif s'établit entre 1 et 1,5 milliard de dollars pour la période 2022-2026.



1 à 1,5 milliard de dollars

Financement REDD+ axé sur les résultats potentiel pour la période 2022-2026



Plus de 8 000 grandes parties prenantes

- Ont participé à des manifestations de partage de connaissances en 2023.
- Ont contribué directement et indirectement à faire avancer les programmes de sept objectifs de développement durable (Objectifs 13 et 15, 1, 5, 12,16,17)

Les efforts visant à renforcer les activités liées aux forêts dans le cadre des contributions déterminées au niveau national sont restés prioritaires et ont reçu un appui dans plus de 25 pays depuis 2018. Parmi les résultats notables, on notera l'ajout de solutions forestières assorties d'objectifs chiffrés aux contributions déterminées au niveau national révisées et l'alignement des stratégies de financement sur les marchés volontaires du carbone. Pourtant, malgré ces avancées, le passage des engagements à l'action concrète visant à faciliter l'atténuation et l'adaptation dans le secteur forestier demeure entaché de difficultés.

L'engagement soutenu du Programme envers la gestion des connaissances et le renforcement des capacités a conduit à des initiatives spécifiquement consacrées au [financement REDD+](#), à [l'inclusion sociale](#) et aux liens réciproques entre agriculture et foresterie. Les manifestations et les dialogues tendant à consolider le soutien politique et sociétal aux solutions fondées sur la nature ont été déterminants, tout comme les mesures prises pour tenir compte de [l'égalité des genres](#) et de l'autonomisation des femmes dans les activités REDD+.

En 2023, le Programme ONU-REDD a facilité plus de 25 manifestations de partage des connaissances, qui ont fait intervenir 8 000 parties prenantes du monde entier, dont les gouvernements, le milieu universitaire, les peuples autochtones, la société civile et le secteur privé. Ces manifestations ont porté sur des thèmes très divers, comme le commerce durable des produits forestiers ou la prise en compte des questions de genre dans les marchés volontaires du carbone, et favorisé un apprentissage collaboratif. Une attention particulière a été portée aux marchés du carbone forestier et aux approches imbriquées, ce qui a donné lieu à des plans nationaux pour la bonne mise en œuvre de REDD+. D'autres échanges [au Costa Rica](#), [au Panama](#) et [en Tanzanie](#) ont permis d'approfondir les connaissances sur le financement axé sur les résultats et [l'inclusion sociale](#). Par exemple, les ateliers sur la surveillance des forêts, comme celui organisé en Colombie, ont mis l'accent sur l'importance de l'intégration des images satellites et des données de terrain pour la précision des évaluations et sur les problèmes qui se posaient en matière de surveillance des forêts à l'échelle nationale. En outre, les ateliers concernant la foresterie communautaire et le nexus agro-forestier ont mis en exergue les efforts menés à l'échelon régional pour apporter des réponses durables aux défis climatiques.

Le Programme a également généré d'importants supports de connaissance, dont une analyse juridique comparative [des droits carbone](#), et des notes d'information sur [le financement REDD+](#). De nouvelles communautés de pratique ont été créées, comme le groupe sur [le genre et les marchés volontaires du carbone](#). La présence numérique du Programme s'est considérablement renforcée, grâce à une visibilité accrue dans les médias sociaux et à la diffusion de bulletins d'information.

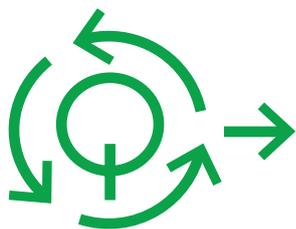
Les efforts collectifs de sensibilisation, dont la campagne [#SaveForestsNow](#) et [le Dialogue sur les forêts](#), ont suscité une prise de conscience accrue et renforcé le soutien politique en faveur des forêts. Les partenariats avec les [peuples autochtones](#) et les initiatives technologiques de pointe, comme le Modèle prédictif de déforestation, ont mis en lumière des approches innovantes de la conservation des forêts.

Le Programme a continué d'aider les pays partenaires à tenir compte de [l'égalité des genres](#) et de l'autonomisation des femmes dans leurs activités REDD+, en se focalisant sur la surveillance des forêts, la préparation au marché du carbone et les paiements axés sur les résultats REDD+. Les initiatives ont notamment visé à faciliter l'accès des femmes à la surveillance des forêts, et à recueillir leurs avis sur les améliorations relatives au genre. L'assistance a également porté sur la prise en compte des considérations de genre dans divers processus et activités, tels que les processus relatifs aux garanties en Argentine, les approches imbriquées au Cambodge et le renforcement du Système national de surveillance des forêts en Indonésie.

Dans la région du Bas Mékong, des efforts considérables ont été déployés pour tenir compte de la dimension du genre, notamment à travers la collecte de données ventilées par genre et l'adoption d'une approche sensible au genre dans toutes les études. Un appui stimulant a également été fourni pour promouvoir la prise en compte du genre dans le financement REDD+ et le marché volontaire du carbone, grâce à diverses initiatives comme le partage des connaissances, la création de communautés en ligne et l'organisation de dialogues. Les efforts visaient à combler les écarts entre hommes et femmes et à promouvoir la représentation et le leadership des femmes dans le secteur du marché du carbone. Le Programme a également facilité la première réunion en personne de la plateforme Genre et REDD+ pour l'Amérique latine et les Caraïbes et lancé une campagne dans les médias sociaux pour la Journée internationale de la femme, pour mettre en lumière les efforts menés pour combattre les stéréotypes et encourager la participation des femmes aux technologies et à l'innovation appliquées aux forêts.

Tourné vers l'avenir, le Programme ONU-REDD réaffirme sa profonde détermination à renforcer son degré d'ambition, de collaboration et d'innovation pour répondre aux défis urgents que présentent les changements climatiques, la déforestation et la perte de biodiversité. Avec son attention renouvelée sur la mise en œuvre de REDD+, la mobilisation des financements et le rôle clef des forêts dans la réduction à zéro des émissions nettes, le Programme est bien placé pour promouvoir les solutions forestières et tracer la voie vers un avenir durable et résilient pour les générations futures.

Progrès accomplis dans la mise en œuvre de REDD+



Solutions forestières mises en place

Le Programme ONU-REDD a aidé plusieurs pays à mettre en œuvre les politiques et mesures qu'ils ont consacrées aux engagements relatifs aux forêts pris dans leurs contributions déterminées au niveau national. Cette démarche d'application et d'accélération des politiques s'est appuyée sur un processus de consultation en continu avec les gouvernements, ainsi que sur des plateformes multipartites axées sur les politiques et l'investissement réunissant les communautés, les peuples autochtones, les entreprises et les coopératives agricoles. Les consultations ont porté sur la gestion durable des forêts et la foresterie communautaire, en passant par la production et le commerce agricoles sans déforestation et les solutions autochtones pour le climat. ONU-REDD a dispensé une assistance technique, visant à étayer et améliorer divers dispositifs nationaux de financement de solutions respectueuses du climat et des forêts, comme FONAFIFO (Costa Rica), FONAREDD (République démocratique du Congo) et IEF (Indonésie).

Le soutien d'ONU-REDD au nexus forêts-agriculture a franchi un cap important en Équateur, le programme national en faveur d'une production durable, respectueuse du climat et sans déforestation faisant désormais figure de modèle. D'autres pays, tel le Costa Rica, ont emboîté le pas à l'Équateur ; certaines nations africaines ont elles aussi exprimé leur intérêt pour cette approche et souhaitent s'en inspirer pour la reproduire et l'adapter à leur contexte en 2024. C'est là une démonstration de faisabilité dans l'interface complexe entre forêts et agriculture — un modèle qu'ONU-REDD a contribué à éprouver et qu'il continuera de développer dans les années à venir.

Le Programme a poursuivi son appui en matière de surveillance des forêts et de garanties, avec pour objectif principal d'apporter des améliorations aux systèmes existants et de les institutionnaliser, afin qu'ils puissent répondre aux besoins et exigences nouveaux liés à diverses sources de financement, tout en respectant les priorités nationales.

De plus, le rôle crucial de la foresterie communautaire dans la mise en œuvre des solutions forestières a lui aussi bénéficié d'un appui dans plusieurs pays, notamment en Équateur, en Colombie et en Zambie, ainsi qu'à l'échelle régionale et mondiale. Les initiatives de foresterie communautaire contribuent non seulement à la gestion

durable des forêts, mais aussi à l'autonomisation des communautés locales et au renforcement de leur résilience face aux pressions pour la déforestation. La prise en compte de cet angle permet au Programme de s'assurer une approche globale qui reflète la diversité des stratégies et des contributions des différentes parties prenantes à la réalisation des objectifs de gestion durable des forêts.

Solutions forestières récompensées

Le Programme ONU-REDD a continué d'aider les pays à remplir les critères d'accès au financement REDD+ axé sur les résultats ainsi qu'aux marchés volontaires du carbone, et à nouer des partenariats au titre de l'article 6 de l'Accord de Paris pour le secteur forestier. Il les aide également à réduire leurs émissions avec plus d'intégrité environnementale et sociale et à promouvoir une meilleure tarification des réductions d'émissions certifiées.

En Amérique latine et dans les Caraïbes, le Programme ONU-REDD a apporté son soutien à sept pays engagés dans le processus LEAF (réduction des émissions par l'accélération du financement forestier), dont la Colombie, le Costa Rica, l'Équateur et le Pérou. De même, dans la région Asie-Pacifique, le Népal, la Papouasie Nouvelle-Guinée et le Viet Nam ont bénéficié de l'assistance du Programme ONU-REDD et la République démocratique populaire lao étudie les options disponibles dans le cadre du processus LEAF. Par ailleurs, quatre pays africains ont soumis des propositions au titre du processus LEAF, à savoir le Ghana, le Kenya, la République démocratique du Congo et la République du Congo, la proposition de l'Éthiopie est en cours d'établissement.

D'importants progrès ont été accomplis dans la promotion d'initiatives de financement en faveur des forêts et du climat et des efforts ont été faits pour harmoniser les différentes échelles et systèmes de comptabilité, de gouvernance et de garanties. Au Cambodge, la mise à l'essai du système imbriqué bénéficie d'un appui pour ses différentes composantes techniques, ce qui permet de recueillir des informations précieuses pour l'opérationnalisation du système et son déploiement progressif à l'échelle nationale. Ce

processus pourrait ouvrir l'accès à des financements climatiques et garantir la plus haute intégrité des réductions d'émissions. Des efforts ont également été faits pour offrir un appui technique ciblé à l'Argentine, à la Colombie, au Mexique, à la République démocratique populaire lao, à la Papouasie-Nouvelle-Guinée, au Pérou et au Viet Nam, afin d'étudier leurs possibilités d'accès au financement REDD+ axé sur les résultats. Ces activités se sont distinguées par un engagement en faveur de la participation et de l'équité et une approche sensible au genre.

En République démocratique populaire lao, par exemple, l'élaboration d'une feuille de route pour l'accès au financement REDD+ axé sur les résultats a joué un rôle clef dans la formulation d'un décret présidentiel sur les marchés du carbone ainsi que d'une stratégie nationale pour les marchés du carbone. Ce résultat est le fruit de la collaboration entre le Bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies et les partenaires nationaux. Des avancées ont également été réalisées dans d'autres pays, notamment au Chili, en Équateur, au Ghana, au Mexique, au Népal, en Ouganda, en Papouasie-Nouvelle Guinée, au Pérou, en République démocratique du Congo et au Viet Nam. Ces pays ont progressé dans la préparation, la rédaction ou la présentation de leurs documents d'accréditation pour le programme ART-TREES et de leurs rapports initiaux de suivi. En outre, les niveaux de référence et les indicateurs de suivi des retombées bénéfiques ont été mis à jour pour faciliter l'accès du Costa Rica aux financements climatiques.

Il convient de noter que le Ghana a été la première nation africaine à soumettre les documents ART-TREES, avec le soutien du Programme ONU-REDD. Par ailleurs, le Costa Rica et le Ghana ont franchi une étape majeure en établissant des contrats d'achat de crédits de réduction des émissions (ERPA) avec Emergent lors de la COP28 et sont ainsi devenus deux des premiers pays à couverture forestière à s'engager dans ce processus. Ce succès a suscité un vif intérêt lors de l'événement et a été largement relayé dans les médias par la suite.

Le Programme ONU-REDD a facilité des échanges Sud-Sud faisant intervenir plus de 250 fonctionnaires de 30 pays d'Asie-Pacifique, d'Amérique latine, des Caraïbes et d'Afrique, concernant le financement climatique et les paiements axés sur les résultats. Qui plus est, ONU-REDD a organisé, en collaboration avec le Centre du Pays basque pour le climat (BC3), une série de dialogues mettant en exergue le rôle du secteur de l'agriculture et autres affectations des terres dans la réalisation de l'objectif de zéro émission nette. Ces échanges ont été déterminants dans le partage d'expériences sur la mise en œuvre des stratégies REDD+, l'étude des possibilités de financement issues de sources publiques et privées, ainsi que l'examen de divers instruments financiers pour la réalisation des cibles fixées dans les contributions déterminées au niveau national. En outre, une étude comparative des droits carbone dans le contexte des approches juridictionnelles de la REDD+ a été menée pour permettre une meilleure compréhension globale

des droits carbone, promouvoir des pratiques optimales de répartition des bénéfices entre les gouvernements, et mieux appréhender les défis inhérents à la gestion de ces droits.

Au cours des prochaines années, plus d'une douzaine de pays bénéficieront du soutien du Programme pour accéder au financement REDD+ axé sur les résultats. Parmi les principales sources de financement potentiel figurent les contributions de la coalition LEAF, qui prévoit des montants importants pour des pays tels que la République démocratique du Congo, le Ghana et le Népal, d'un montant total estimé entre 1 et 1,5 milliard de dollars pour la période 2022-2026. Le Programme ONU REDD aide également les pays à définir des stratégies de financement et d'investissement pour faciliter leur accès aux financements axés sur les résultats. Parallèlement, le conseil du Fonds vert pour le climat a entamé des négociations pour un nouveau dispositif REDD+ de paiements axés sur les résultats, en s'appuyant sur les enseignements tirés de la phase pilote; les organismes du Programme revêtent à cet égard un rôle clef en tant que vecteurs de mise en œuvre au niveau national. Les organismes du Programme ont également été invités à contribuer aux dialogues organisés par le secrétariat du Fonds vert pour le climat pour définir le mandat du futur dispositif de paiements axés sur les résultats et ils continueront à participer aux négociations à mesure qu'elles avanceront en 2024.

Solutions forestières améliorées

Le Programme ONU-REDD a continué de soutenir les pays dotés de forêts tropicales, en les aidant à intégrer et à améliorer les activités REDD+ relevant du secteur de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et de la foresterie dans leurs contributions déterminées au niveau national, nouvelles ou révisées. Parallèlement et de façon intimement liée à cet objectif de soutien à des ambitions rehaussées, un accent fort a été mis en 2023 sur la traduction desdites ambitions en mesures concrètes, par la mise en œuvre accélérée des contributions déterminées au niveau national. Il s'agissait notamment de soutenir l'ajout de cibles ou d'engagements nouveaux ou améliorés, concernant le secteur forestier ou ayant une pertinence à son égard, d'améliorer la coordination institutionnelle pour faciliter la soumission de contributions déterminées au niveau national nouvelles ou révisées, et d'obtenir des financements pour prendre les mesures d'atténuation optimisées définies dans les contributions déterminées au niveau national pour le secteur forestier. Selon la dernière mise à jour du rapport de synthèse de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) en 2023, 85 % des nouvelles contributions déterminées au niveau national incluent le secteur de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et de la foresterie. Ce résultat est en grande partie dû au soutien apporté par le Programme ONU-REDD et l'initiative Promesse climatique de l'ONU. Si 88 % des contributions déterminées au

niveau national prévoient des mesures d'atténuation spécifiquement liées au secteur « agriculture, foresterie et autres utilisations des terres », une proportion inférieure des contributions déterminées au niveau national nouvelles ou révisées (47 %) fixent une cible d'atténuation quantitative pour ce secteur.

Par ailleurs, 34 % des contributions déterminées au niveau national font explicitement mention d'une réduction de la déforestation, et notamment de mesures de mise en œuvre de REDD+, soit une légère hausse par rapport aux contributions précédentes (31 %).

Le document d'orientation au niveau mondial « [Aligning Short-term Land Sector Actions with Long-term Climate Goals](#) » (Aligner les mesures à court terme du secteur des terres sur les objectifs climatiques à long terme) a été publié en septembre 2023 dans le cadre d'une collaboration entre l'initiative Promesse climatique du PNUD et le Programme ONU-REDD, pour appuyer la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national dans le secteur forestier. Les orientations proposées ont depuis été — adaptées aux priorités nationales et mises en application dans nombre de pays.

Le Programme ONU-REDD a également réalisé d'importants travaux d'analyse pour aider les pays à concevoir des stratégies de financement alliant investissements publics et privés, mécanismes innovants, solutions liées au marché du carbone et coopération internationale, afin de garantir la durabilité et l'efficacité de l'action climatique. Le Programme s'est attaché à formuler et à perfectionner des méthodes permettant de mieux comprendre et suivre les dépenses publiques dans les secteurs liés à la foresterie. L'atelier de finalisation et de validation organisé en 2023 en collaboration avec l'équipe MAFAP (suivi et analyse des politiques alimentaires et agricoles) de la FAO a mené à l'établissement d'une méthode de classification des dépenses publiques de conservation des forêts en Ouganda, grâce à laquelle les ministères sont parvenus à une vision plus claire de la répartition des ressources, des coûts de mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national, ainsi que du déficit de financement entre les engagements pris par le gouvernement et la

réalité des dépenses.

Depuis 2018, ONU-REDD a fourni une assistance technique à plus de 25 pays dans le sens d'un renforcement du rôle des activités forestières dans les contributions déterminées au niveau national, nouvelles ou révisées, ainsi que dans leurs plans de mise en œuvre. Cette assistance est venue compléter d'autres initiatives en cours, telles que l'initiative Promesse climatique du PNUD, dans le cadre de laquelle plus de 53 pays ont sollicité un appui lié au secteur de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et de la foresterie. En 2023, le Programme ONU-REDD a également soutenu plus de 10 pays (Chili, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Équateur, Ghana, Papouasie Nouvelle-Guinée, Pérou, République démocratique du Congo, Viet Nam et Zambie) pour l'accès aux financements et l'élaboration de plans de travail visant à renforcer les composantes forestières de leurs contributions déterminées au niveau national, tout en intégrant des considérations liées au genre et à l'inclusion sociale. Les exemples suivants illustrent les mesures nationales qui ont été prises ou renforcées avec l'appui d'ONU-REDD : au Cambodge, des processus d'alignement sont en cours entre les priorités du gouvernement et l'engagement national envers les cibles forestières des contributions déterminées au niveau national, soit entre la Stratégie rectangulaire et le ministère de l'Environnement ; l'Équateur a développé une stratégie de durabilité liée au financement REDD+, qui encadre l'expansion du portefeuille PROAmazonia et favorise la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national ; cette stratégie inclut un système national de production et de commerce sans déforestation, pilier fondamental de la bonne mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national ; en Côte d'Ivoire, la révision des contributions déterminées au niveau national de 2022 a donné lieu à une note d'orientation qui servira à éclairer et optimiser la prochaine version des contributions ; au Kenya enfin, la loi de 2016 sur les changements climatiques a été modifiée, notamment pour mettre en place des mesures d'incitation et des initiatives à l'appui des cibles de réduction et de séquestration des émissions définies dans les contributions déterminées au niveau national.



Contribution aux objectifs de développement durable



Le Programme ONU-REDD apporte un soutien global et intégré au programme des objectifs de développement durable. L'analyse des résultats par pays, présentée ci-après, montre que l'assistance technique d'ONU-REDD soutient les pays et les parties prenantes dans la réalisation d'au moins sept objectifs de développement durable. L'assistance technique, les avis de politique générale et la gestion des connaissances offerts par ONU-REDD aident les pays à se rapprocher des cibles de l'objectif 13 (mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) et de l'objectif 15 (conservation et gestion durable des forêts), entre autres. C'est pourquoi le Programme ONU REDD est considéré comme la plateforme de référence des Nations Unies pour les solutions forestières face à l'urgence climatique.

Le Programme ONU-REDD aide les pays à incorporer des mesures relatives aux changements climatiques fondées sur les forêts et les terres dans les politiques, les stratégies et la planification nationales (cible 13.2); à améliorer les capacités des parties prenantes et des institutions en ce qui concerne la planification et les moyens pour atténuer les effets des changements climatiques (cibles 13.3 et 13.b); ainsi qu'à mobiliser à l'échelle internationale les fonds pour le climat et à faciliter l'accès des pays au Fonds vert pour le climat (cible 13.a). ONU-REDD œuvre également à promouvoir la conservation, la gestion durable et la restauration des forêts au niveau mondial, pour en définitive mettre un terme à la déforestation (cibles 15.1 et 15.2), tout en mobilisant les investissements et les incitations économiques pour financer la gestion durable des forêts (cible 15.b).

Outre l'attention particulière portée aux objectifs 13 et 15, ONU-REDD sert l'objectif 5 (égalité des genres) en veillant systématiquement à ce que les femmes participent pleinement et effectivement à tous les niveaux de décision (cible 5.5), et à ce qu'il leur soit donné un accès égal aux terres et aux ressources naturelles (cible 5.a). Les outils et politiques internes de prise en compte des questions de genre du Programme ONU-REDD étayent ces efforts à travers l'ensemble de ses activités.

Le Programme ONU-REDD soutient également l'objectif 16 (institutions et sociétés inclusives) en favorisant la participation des peuples autochtones, des communautés forestières et des organisations de la société civile aux politiques nationales et dispositifs de financement pour la gouvernance forestière et l'action climatique (cibles 16.7 et 16.10), ainsi qu'en aidant les pays

en développement à participer et de contribuer aux institutions et aux négociations internationales sur la gouvernance du climat (cible 16.8).

Le Programme ONU-REDD agit également en faveur de l'objectif 12 (commerce durable) en encourageant les politiques et partenariats à l'appui de chaînes de produits de base sans déforestation, et en encourageant les pays et les entreprises à adopter des pratiques durables et à faire figurer des informations sur la production et le commerce durables dans leurs rapports périodiques (cible 12.6). Il contribue également à l'objectif 1 (lutte contre la pauvreté) en œuvrant à promouvoir l'égalité des droits d'accès aux terres et aux ressources forestières, en particulier pour les peuples autochtones et les communautés locales (cible 1.4), ainsi qu'en mobilisant des ressources internationales pour le climat à l'intention des pays en développement qui conservent leurs forêts en collaboration avec leurs communautés locales qui agissent en tant que gardiennes de ces forêts (cible 1.a).

Enfin, ONU-REDD joue un rôle prépondérant dans le cadre de l'objectif 17 (partenariats pour le développement durable) en encourageant un vaste et riche éventail d'accords et de mécanismes de collaboration, dont des plateformes multipartites pour les politiques, des alliances institutionnelles et des partenariats public-privé pour la conservation des forêts et l'action climatique. ONU-REDD aide aussi les pays en développement à mobiliser et combiner des ressources financières provenant de partenaires divers en faveur de projets nationaux de développement durable (cible 17.3). Il contribue également à la définition du cadre et à la mise en place de partenariats public-privé pour apporter des solutions forestières à l'urgence climatique (cible 17.17).

Enfin, le Programme ONU-REDD encourage la production de connaissances et le partage des savoirs sur les solutions forestières entre les pays et les parties prenantes, notamment par la coopération Sud-Sud (cibles 17.6 et 17.16). De même, il assure le renforcement des capacités des pays en développement à mettre leurs plans climatiques nationaux au service des objectifs de développement durable (cible 17.9), tout en renforçant la cohérence des politiques de développement durable et des parties prenantes, notamment par la formulation, la mise en œuvre et l'optimisation des contributions déterminées au niveau national (cible 17.14).